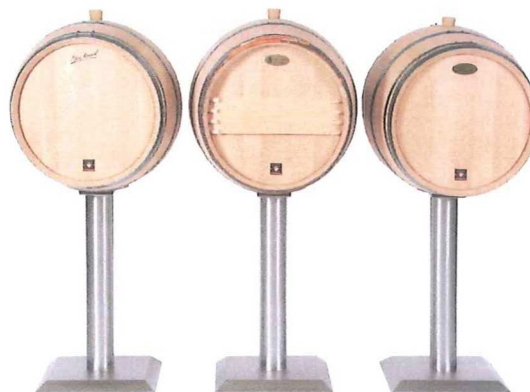


Adoptez la barrique patrimoine durable pour la sauvegarde du patrimoine français

Cher client,

Le 2 avril dernier, Brive Tonneliers et la Fondation du Patrimoine ont signé une convention nationale de mécénat en faveur de la sauvegarde et de la préservation du patrimoine français.

Dans le cadre de ce partenariat, Brive Tonneliers a donné naissance au produit-partage :



la Barrique patrimoine durable

**une barrique sans emballage commercial
portant l'estampille Fondation du Patrimoine.**

*Cette barrique est expédiée exclusivement en **circuit court**, en France et en Europe, afin de **réduire son empreinte carbone** tout en **préservant son intégrité physique**. Elle est disponible sur toutes les marques de la gamme Brive Tonneliers : Marc Kennel, Treuil et Alain Fouquet.*

Pour chaque Barrique patrimoine durable vendue, Brive Tonneliers reverse 5€ à la Fondation du Patrimoine, pour la sauvegarde et la valorisation de deux projets sélectionnés pour leurs valeurs sociales et patrimoniales : la Collégiale de Saint-Emilion en Gironde et la Chapelle Saint-Libéral de Brive en Corrèze.

*Nous vous invitons à vous associer à notre démarche en **adoptant tout simplement notre Barrique patrimoine durable**. Sans surcoût pour vous, vous **devenez ainsi mécène d'un programme de sauvegarde du patrimoine** soutenu par Brive Tonneliers et la Fondation du Patrimoine, et recevez un **certificat d'engagement** vous permettant de valoriser votre contribution à ce projet.*

Nous espérons que vous serez sensible à notre démarche de développement durable et vous remercions pour votre participation à notre action en faveur du patrimoine français.

Laurent LACROIX
Directeur Général
Brive Tonneliers

Jean-Claude BOISDEVESY
Délégué Régional
Fondation du Patrimoine
en Limousin

Francis ARNAUD
Délégué Régional
Fondation du Patrimoine
en Aquitaine